



Madame, Monsieur,

Comme les années précédentes, le Conseil Régional va venir en aide aux **associations sportives des lycées** qui ont participé à des championnats nationaux.

Pour en bénéficier vos élèves doivent avoir participé à un championnat national. Veuillez me faire parvenir au plus vite et **avant le 15 juin 2007**, un dossier de demande de subvention.

Il faut préparer un dossier complet par établissement.

Ce dossier doit comporter :

- ⇒ Un RIB de l'Association
- ⇒ Statut, date et numéro d'inscription en Préfecture de l'Association.
- ⇒ Joindre les résultats sportifs
- ⇒ un budget prévisionnel en recettes et dépenses **pour chaque déplacement hors de la région** et notamment les frais d'hébergement et de transport (cf document joint à compléter)

Dans les recettes n'oubliez pas de faire figurer :

- l'aide financière de l'UGSEL (primes kilométriques qui seront versées par l'Union Nationale courant 2007) cette aide est d'un montant de 0,018 € par élève et par kilomètre parcouru pour tous les déplacements hors de la région (1 accompagnateur par équipe en sports collectifs, aucun en sport individuel).
- Prévoyez une aide financière de la région égale à l'aide de l'UGSEL.
- Equilibrez votre budget pour arriver avec des recettes égales aux dépenses

Si vous avez des problèmes pour remplir ce dossier, n'hésitez pas à me contacter.

Avec l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Manuel MARSEILLE

